

Date de dépôt : 4 octobre 2017

Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la pétition pour la réouverture des toilettes au terminus du bus 8 à Veyrier-douane

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 7 avril 2017, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une pétition dont le libellé est le suivant :

Le Conseiller d'Etat en charge du Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA) a fermé au mois de mai 2015 de magnifiques toilettes (3 cabines) qui fonctionnaient sans problème.

C'est un grand gaspillage de fermer à clé des jolies toilettes. C'est un scandale de priver tant de monde d'un point d'eau et de toilettes qui fonctionnaient très bien. Au lieu de dépenser 9'000 F pour une porte blindée, il fallait réparer la cuvette hommes en la remplaçant par une cuvette en inox c'est-à-dire incassable. Il paraît que la commune de Veyrier s'occupait de bon gré jusqu'à la fermeture à nettoyer ces WC, mais c'est l'Etat qui doit s'en occuper dorénavant. Il semble que l'Etat n'a pas de budget pour cela. C'est le comble ... Depuis la casse par des vandales des toilettes hommes en mai 2014, il n'y avait aucun dégât et pourtant les toilettes femmes et handicapés sont restées ouvertes. Les personnes qui voyagent en bus 8 pour monter au Salève en téléphérique (beaucoup de touristes), à pied, en vélo, ou avec un parapente et aussi les personnes qui utilisent le parking de 100 places ne peuvent pas utiliser les toilettes, ni accéder à un point d'eau et vont ailleurs dans la nature. Pas besoin d'investir 300'000 F car les toilettes sont en parfait état (je les utilisais tous les dimanches depuis 20 ans). Notre association organise des randonnées pédestres au Salève tous les dimanches au départ du terminus du bus 8 à Veyrier-douane. Cette fermeture nous pose des problèmes car nous attendons le bus qui arrive à 10h03 et dès que le bus est là, nous partons. Donc les personnes qui viennent avec ce bus n'ont pas le temps d'aller aux autres toilettes qui sont 150 mètres plus loin (aussi pour remplir leurs gourdes).

Pour toutes ces raisons nous demandons la réouverture des toilettes au terminus du bus 8 à Veyrier-douane.

*N.B. 169 signatures
Association Genevoise des Amis du Salève (AGAS)
Monsieur David Viry Président
Avenue Ernest-Pictet 24
1203 Genève*

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Dans le cadre de la construction de la boucle de rebroussement TPG de Veyrier en 1986, le service des ponts de l'ancien département des travaux publics a construit et équipé les WC faisant l'objet de la pétition.

Faute de budget pour la remise en état et pour l'entretien, il avait été décidé de fermer les toilettes pour les réserver à l'usage exclusif des TPG.

Face aux demandes réitérées de l'AGAS, il avait été décidé de transmettre à l'association une clef des toilettes après avoir changé le cylindre. Cette solution a été refusée par le président de l'association qui a déposé la pétition P 1980 demandant la réouverture de ces toilettes.

Lors des auditions menées par la commission des pétitions, la commune de Veyrier a confirmé qu'elle n'était pas opposée à prendre à nouveau l'entretien des lieux. En conséquence, le Conseil d'Etat entend la demande exprimée par les pétitionnaires en vue de rouvrir les toilettes publiques au terminus de la ligne de bus 8 à Veyrier.

Un projet de réhabilitation sera mené par la direction générale du génie civil et le financement sera assuré par la tranche 2018 du crédit de renouvellement de cette direction.

Cette étude sera menée en concertation avec les TPG et la commune de Veyrier afin d'établir ensuite une convention pour l'exploitation de ces toilettes dans la mesure où elle n'est pas de la compétence de l'Etat. Pour cette même raison la nécessité d'un transfert d'actifs aux TPG ou à la commune de Veyrier sera évaluée.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte du présent rapport.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Anja WYDEN GUELPA

Le président :
François LONGCHAMP